

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 juin 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux six pétitions suivantes: n^{os} 331-430, 331-466 à 331-468 inclusivement, 331-526 et 331-528.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

DÉPÔT DE LA LISTE RÉVISÉE DES MINISTRES SUPPLÉANTS

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 67(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer des copies de la liste révisée des ministres suppléants, dans les deux langues officielles.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Je suggère, monsieur le Président, que toutes les questions soient réservées.

M. le Président: Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je voudrais signaler que la journée de demain sera encore un jour désigné.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES SUR LE LIBRE-ÉCHANGE—L'INTERVENTION TARIFAIRE UNILATÉRALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas agi dans l'intérêt du Canada au cours des discussions sur le libre-échange avec les États-Unis et, plus particulièrement, de n'avoir pas réussi à obtenir que les deux pays s'entendent pour s'abstenir de toute intervention tarifaire unilatérale durant les négociations.

Monsieur le Président, je constate que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) applaudit. J'espère que son humeur ne changera pas quand il entendra ce que j'ai à dire sur un sujet que tout le monde considère comme très important, même les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord.

Je signale d'emblée que tous les Canadiens ont bien compris, s'il ne l'a pas saisi lui-même, que le gouvernement est incapable d'obtenir certains avantages pour le Canada, contrairement à ce qu'il pensait, en entretenant des relations amicales avec les États-Unis. Dès leur arrivée au pouvoir, le premier ministre (M. Mulroney) et son cabinet ont prétendu que le Canada allait faire d'énormes progrès dans ses relations économiques avec les États-Unis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui est directement responsable de ces négociations importantes, se trouve maintenant confronté à la réalité.

Nous avons appris la semaine dernière qu'une décision prise à Washington risquait de mettre au chômage 4,000 ouvriers des fabriques de bardeaux. Hier, nous avons appris que les États-Unis imposaient un nouveau droit tarifaire élevé à nos aciéries, ce qui ébranlera une autre région du Canada. Je suppose que demain nous entendrons parler d'une nouvelle décision de Washington qui aura des effets désastreux pour les producteurs de bois de résineux du pays.